

Avis d'appel public à la concurrence

- *Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur* : Communauté de Communes de la Montagne.

Correspondant : M. le président François SZYPULA, bourbonnaise Rue Roger Dégoulange, 03250 Le Mayet-de-Montagne,

tél. : 04-70-59-36-67, télécopieur : 04-70-59-74-29, courriel : com.com@wanadoo.fr.

Objet du marché : réalisation de diagnostics de territoires individualisés préalables à la mise en œuvre de Mesures Agro-Environnementales Territoriales (mae t) sur le bassin versant du Sichon.

Catégorie de services : 27.

CPV - Objet principal : 90712400

Objets supplémentaires : 90711000, 90732700.

Lieu d'exécution : Communauté de Communes de la Montagne Bourbonnaise, 03250 Le Mayet-de-Montagne.

L'avis implique un marché public.

Caractéristiques principales :

Diagnostics de territoires individualisés préalables à la mise en œuvre de Mesures Agro-Environnementales Territoriales pour environ 120 exploitations agricoles, présentes sur le bassin versant du Sichon

Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) : 120 diagnostics réalisés et une synthèse de tous ces diagnostics.

Estimation de la valeur (H.T.) : entre 160 000 et 180 000 euros.

Refus des variantes.

L'avis implique un marché public.

Durée du marché ou délai d'exécution : à compter du 14 novembre 2008 et jusqu'au 15 janvier 2009.

Date prévisionnelle de début des prestations (fournitures/services) : 14 novembre 2008.

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : CCAG services.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Conditions de participation :

La prestation n'est pas réservée à une profession particulière.

Marché réservé : non.

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

- DC 4 (Lettre de candidature et d'habilitation du mandataire par ses co-traitants) ;

- DC 5 (Déclaration du candidat) ;

- DC 8 (Acte d'engagement) ;

- Si les documents fournis par le candidat ne sont pas rédigés en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté.

Documents à produire dans tous les cas au stade de l'attribution du marché :

- Pièces prévues aux articles D. 8222-5 ou D. 8222-7 et D. 8222-8 du code du travail;

- Attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant que le candidat a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou documents équivalents en cas de candidat étranger;

- DC 7 ou documents équivalents en cas de candidat étranger (Etat annuel des certificats reçus);

- Si les documents fournis par le candidat ne sont pas rédigés en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté.

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

- prix : 50 %;
- valeur technique : 40 %;
- engagement sur les délais : 10 %.

Type de procédure : appel d'offres ouvert.

Date limite de réception des offres : 30 octobre 2008, à 12 heures.

Délai minimum de validité des offres : 3 mois à compter de la date limite de réception des offres.

Renseignements complémentaires : le cahier des charges complet est disponible, sur simple demande à la Communauté de Communes, ou par téléchargement sur le site <http://www.montagne-bourbonnaise-auvergne.com/>, rubrique intercommunalité/marchés publics.

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : 2008-4.

Conditions de remise des offres : par lettre recommandée avec AR ou par dépôt à la CCMB contre remise de récépissé.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 13 octobre 2008.

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand 6 cours Sablon, 63033 Clermont Ferrand, tél. : 04-73-14-61-00, courriel : greffe.ta-clermont-ferrand@juradm.fr, télécopieur : 04-73-14-61-22.

Organe chargé des procédures de médiation : Comité consultatif inter-régional de règlement amiable des litiges relatifs aux marchés publics de LYON immeuble le saxe, 119 avenue maréchal le saxe, 69427 Lyon Cedex 03, tél. : 04-72-84-78-56, télécopieur : 04-72-84-78-55.

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Communauté de communes de la montagne bourbonnaise rue Roger Dégoulange, 03250 Le Mayet-de-Montagne, tél. : 04-70-59-36-67, courriel : com.com@wanadoo.fr, télécopieur : 04-70-59-74-29.